



Communiqué de presse du 17.01.2008

Association générale des cadres (AGC/CGFP):

La formation, rien que la formation ...

Dans le cadre de la ronde de concertation sur la mise en œuvre du processus de Bologne au niveau des carrières de l'Etat, le Bureau exécutif de l'AGC a rencontré les Ministres Claude Wiseler, Fonction publique et François Biltgen, Enseignement supérieur. Une fois de plus les représentants de l'AGC ont formulé avec fermeté leur revendication de longue date visant une formation allongée, c'est-à-dire le diplôme de « bachelor » comme formation initiale pour accéder à la carrière du rédacteur.

Ils ont exprimé avec véhémence leur opposition à la création d'une carrière intermédiaire pour les futurs « bachelors », carrière intercalée entre la carrière du rédacteur et la carrière supérieure. En effet, il est tout à fait inacceptable que la carrière du rédacteur soit reléguée au troisième rang dans la hiérarchie des carrières de l'Etat et que les rédacteurs actuellement en service perdent progressivement leurs attributions et postes à responsabilité. Selon les vues de l'AGC il est d'autant plus simple et plus réaliste de rehausser la formation d'une carrière existante que d'en intercaler une nouvelle entre deux carrières actuelles dont aucune n'est prête à céder ses attributions.

Si l'entrevue ministérielle s'est déroulée dans un climat serein, le bureau exécutif de l'AGC a toutefois manifesté sa ténacité dans ses revendications, voyant dans ce processus de concertation l'ultime chance d'obtenir gain de cause.

En l'absence de résultats concrets à la fin de la réunion, les représentants de l'AGC ont annoncé leur détermination à entamer la procédure légale prévue en cas de litige collectif, au cas où leurs revendications amplement motivées ne seraient pas prises en compte par le gouvernement.

Dans cet ordre d'idées le bureau exécutif de l'AGC lance d'ores et déjà un appel pressant à ses membres d'assister massivement à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu au mois de mars prochain.

Le bureau exécutif de l'AGC